



La Gazette de la Tour

Lettre d'information n°19 - Juillet 2018

Bonjour à tous,

Conformément à notre habitude, vous trouverez ci-après les éléments d'information concernant principalement le budget de la commune : l'exécuté 2017 et le prévisionnel 2018.

C'est par le vote du budget que se traduit une partie de l'engagement des élus, il s'agit donc d'un moment important laissant apparaître les avis de chacun et les priorités que nous nous sommes données sur ce mandat : 2017 aura vu la réalisation des travaux de la salle polyvalente, 2018 voit se réaliser les travaux de l'école, principalement.

Mais, l'engagement des élus ne se traduit pas seulement sur un exécuté budgétaire. L'évolution de la vie pour nous tous dans la commune est un moteur important et demande, là aussi, un engagement rigoureux et respectueux des souhaits exprimés. Je pense notamment :

- A l'accompagnement de la fusion de deux associations importantes pour les familles du village : St Euph Animations Jeunes et 1,2,3 soleil. La fusion va permettre de s'adapter aux besoins des familles sur les temps du mercredi et des vacances scolaires. De nombreuses réunions ont lieu depuis plusieurs mois et les échanges sont riches avec des parents qui « mouillent la chemise » dans l'intérêt des enfants et dans un excellent partenariat : salariés des associations existantes, parents bénévoles, élus et partenaires financiers ; soutenus et aidés par l'association AGLCA de Bourg. Nous serons prêts en septembre.
- Au soutien des bénévoles des associations qui poursuivent l'aménagement autour de la buvette communale pour maintenir dans ce lieu un esprit d'entraide et de partage pour la vie au village. Merci à tous.

Un sujet fait aujourd'hui débat au sein du conseil municipal ; il s'agit du projet d'une personne privée qui s'engage dans l'achat, la rénovation et l'aménagement de la Tour du Boujard. Au-delà de l'emblème de la commune, et si le projet, sur le fond rassemble une grande majorité des élus ; il s'avère que les désaccords portent sur la manière dont la commune peut accompagner ce projet, y compris financièrement car ce projet, pour être complet, nécessite des échanges de parcelles et donc des coûts de géomètre et de notaire. L'acheminement de l'électricité fait aussi débat mais n'est pas encore fixée par le porteur du projet. Je vous laisse lire le compte rendu du conseil municipal de mai 2018.

Je vous souhaite bonne lecture de la lettre d'info qui cherche aussi à vous distraire. Merci aux élus pour les articles et à Aurélie Varrier, pour l'ensemble de la communication : site, page Facebook, gazette, lettre d'info...

Je vais finir mon propos sur deux mots qui nous concernent tous : **FEUX INTERDITS !!!**

Anny SANLAVILLE
Maire

1,2,3 SOLEIL :

Vendredi 31 Août de 17h à 19h

Samedi 1er Septembre de 10h à 12h

} A l'école sous le préau

JE M'INSCRIS ▶

Forum des
associations

**Le 8 Septembre 2018
de 10h00 à 12h00
A la salle polyvalente**

**Horaires
d'ouverture de la
mairie au public :**

Lundi :
13h30 - 17h00

Mardi :
16h00 - 19h00

Jeudi :
8h30 - 13h00

Vendredi :
15h00 - 19h00

Samedi :
Sur rendez-vous

Fermeture :
Du 12 au 19 août

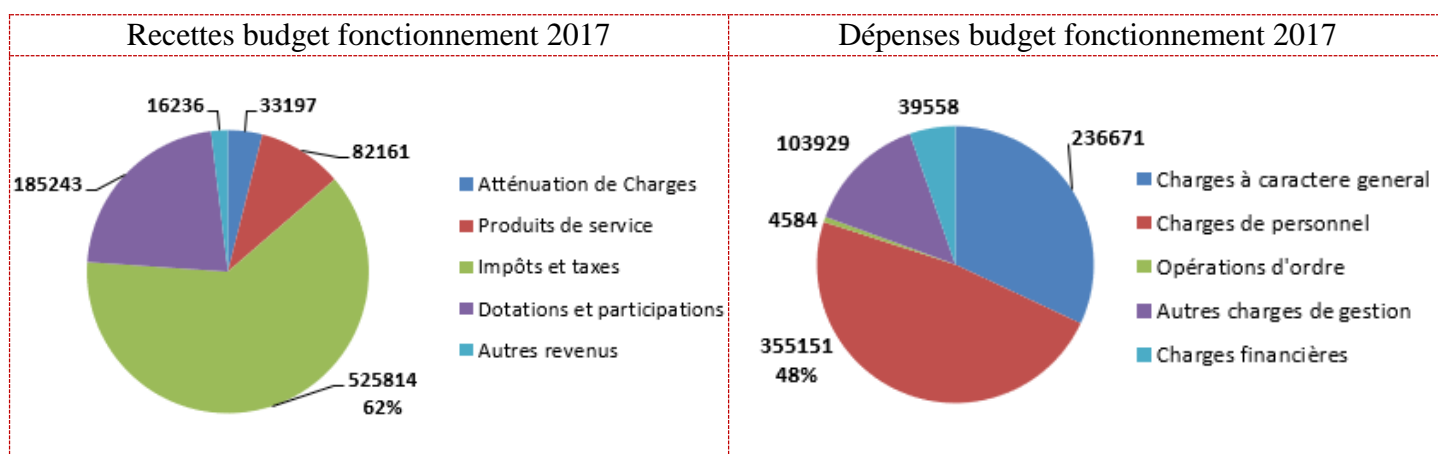
FINANCES : 2017 et 2018

Le budget est une étape importante de la vie du conseil municipal. Chaque année, nous terminons un exercice par la clôture des comptes.

● Fonctionnement 2017

L'année 2017 s'est soldée par un excédent budgétaire de 102 747€ (recettes 842 651€, dépenses 739 906€). Cette situation est un peu en trompe l'œil car une opération a gonflé artificiellement nos recettes d'environ 15 000€. Ainsi, nos dépenses +3,3% augmentent plus vite que nos recettes +2,3%.

Dans un environnement contraint des dotations de l'Etat, il nous faut être très vigilants sur nos dépenses de fonctionnement, c'est ce que nous nous attachons à faire au quotidien.

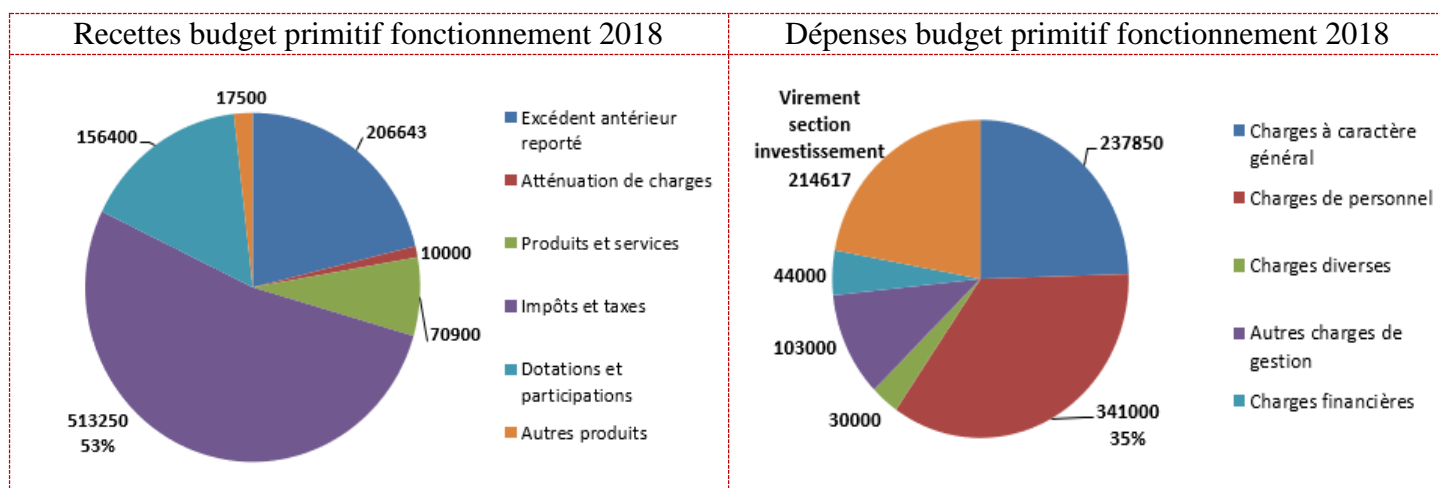


● Fonctionnement budget primitif 2018

Le budget primitif 2018 :

-Maîtrise des dépenses de fonctionnement +2,7% au lieu de 3,3% en 2017 (baisse significative des charges de personnel : 2 agents en arrêt longue durée depuis + de 6 mois).

-En ce qui concerne les recettes : les dotations de l'Etat ne baisseront pas cette année c'est plutôt une bonne nouvelle.



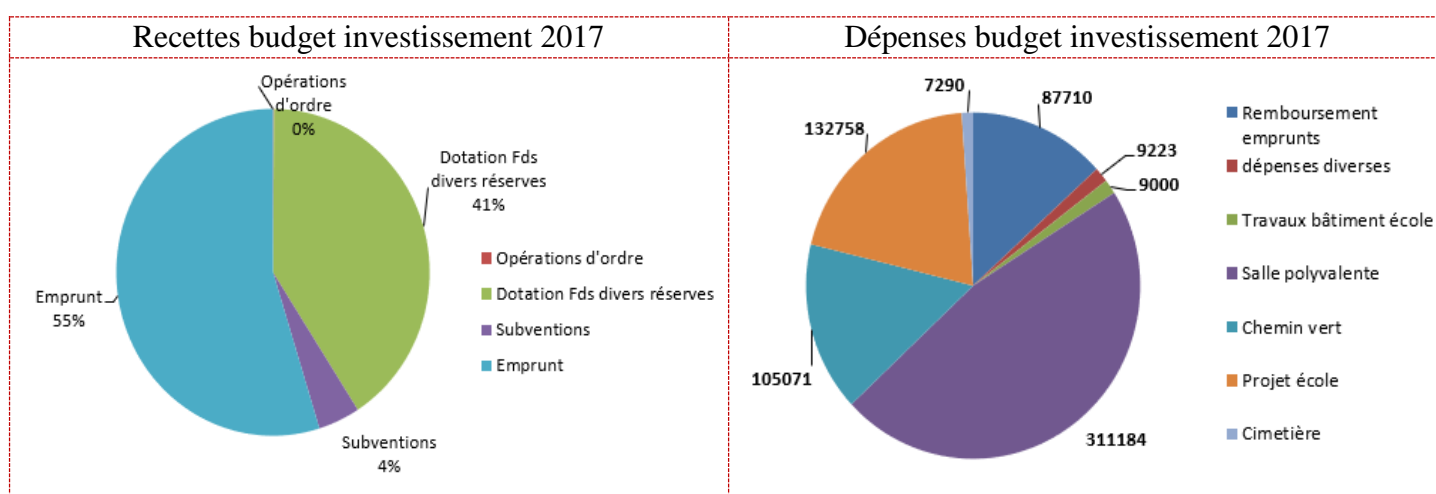
Et nous faisons une nouvelle fois évoluer nos taux de fiscalité locale (+2% pour la part communale) comme nous l'avions d'ailleurs évoqué l'année dernière dans ce même bulletin.

	2017	2018
Taxe d'habitation	12,43%	12,68%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	13,09%	13,35%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	49,50%	49,50%

C'est une décision nécessaire pour le bon équilibre de nos finances et surtout pour ne pas alourdir notre dette à long terme.

● Investissement 2017

Les chantiers du mandat se poursuivent et l'année 2017 a été marquée par la livraison de la salle polyvalente, travaux appréciés par tous et le démarrage du projet école que vous avez pu suivre sur notre page FACEBOOK.



● Investissement 2018

Notre priorité, terminer les projets en cours : l'école ; le cimetière devrait être lancé à l'automne et se prolonger sur 2019.

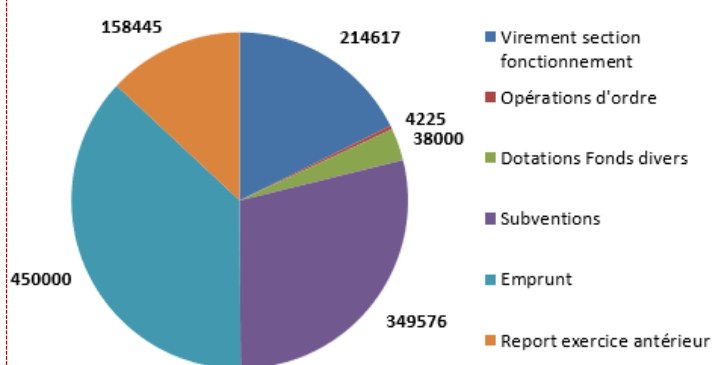
Pour le restaurant scolaire, les travaux se sont considérablement accélérés et nous avons désormais atteint l'étape du hors d'eau, hors d'air.

Quelques investissements sont également prévus :

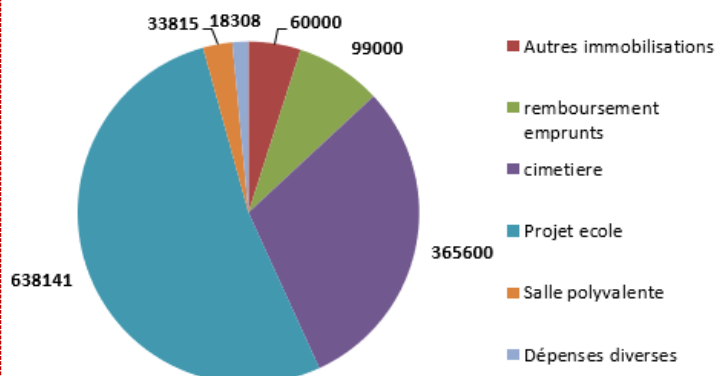
- terminer la salle polyvalente (aménagement du bar)
- résoudre la problématique du stockage du matériel entreposé derrière la cantine actuelle.
- installer un programmateur EDF pour faire des économies sur l'éclairage public.

En ce qui concerne la fin du financement du projet école, et après avoir débloqué un nouvel emprunt de 300 000 € en septembre 2017, nous avons fait le choix de solliciter un relais de trésorerie de 450 000 € au taux de 0,66% sur 3 ans (intérêts payés annuellement capital remboursé in fine) dans l'attente du versement des subventions notifiées pour un montant de 340 000 € et le remboursement de la TVA sur nos investissements pour un montant de 250 000 €. Cette solution n'alourdit donc pas notre dette à long terme.

Recettes budget primitif investissement 2018



Dépenses budget primitif investissement 2018

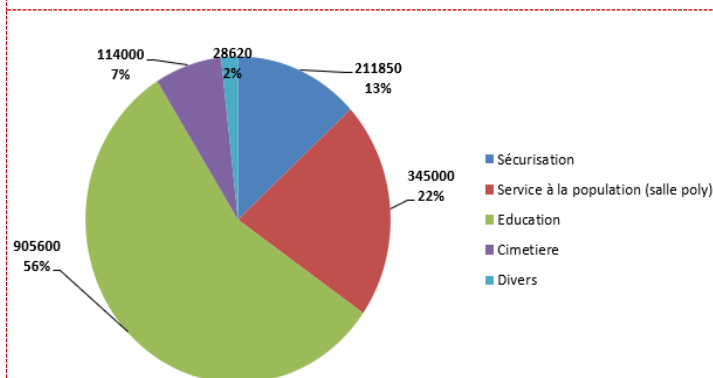


● La dette

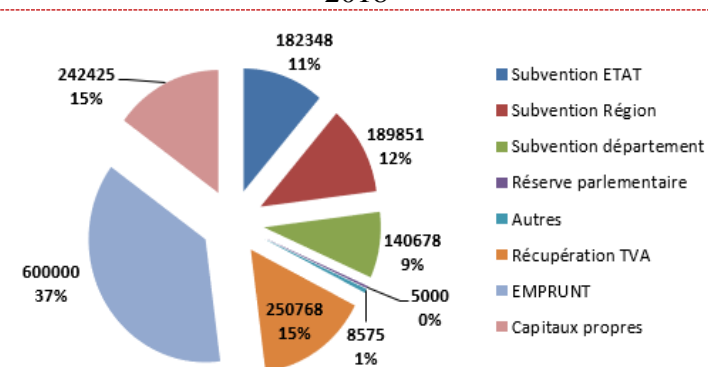
Après le déblocage de l'emprunt de 300 000 € en 09/2017, notre situation s'établit à 1 411 333€ au 31/12/2017, sommes dues à nos divers prêteurs.

Un point sur nos investissements réalisés ou en cours de réalisation :

Travaux par nature période 2014 à 2018



Financement de nos investissements Période 2014 à 2018



Un graphique vous présentant la répartition par nature de projet et un second vous précisant le financement de nos investissements pour un total de 1 619 645 € (le budget cimetière initialement prévu à 114 000€ devra être, après arbitrage, revu à la hausse sur le prochain exercice).

Gilles LEMOINE
Maire adjoint aux finances

Un point sur les TRAVAUX

● Point d'apport volontaire au Chemin du Bois

Après sa réorganisation tout en longueur pour dissuader les dépôts sauvages, la mise en enrobé devant le point d'apport volontaire a été réalisée. Ces travaux ont été financés par le SMICTOM.

Les bennes seront remplacées par des nouvelles colonnes « Tulipes » dans les prochains jours.



• Salle polyvalente

Les travaux sont terminés pour ce qui concerne le projet en lui-même.

La municipalité continue la rénovation en réaménageant le bar : installation d'un plan de travail et d'un nouvel évier. Ces travaux ont été financés par les Cuisines AVIVA.

• Buvette - L'esplanade s'agrandit.

Après concertation avec les associations, les bénévoles de ces associations en collaboration avec la municipalité ont œuvré pour agrandir l'esplanade de la buvette.

Une murette de soutien a été construite. Les pavés utilisés étaient stockés depuis 2004 lors de la réfection du centre du village.

Cette extension s'est donc réalisée à moindre coût et grâce à l'investissement des bénévoles.

Merci à Jacky Rigaudier, Christian Varrier, Antoine Soulier, Serge Vincent, Jean François Mourin, Gérard Nuguet, Gilbert Guinet et Gilles Sanlaville.



• Travaux coûts et subventions

Courant 2016 et 2017 des travaux importants de rénovation ont été conduits sur deux projets :

- La rénovation du chemin vert avec la création d'un cheminement doux
- La rénovation, extension et mises aux normes de la salle polyvalente

Pour ces deux projets, la municipalité a sollicité des subventions auprès de :

- L'état par la Dotation des Equipements des Territoires Ruraux (DETR)
- De la Région Auvergne Rhône Alpes
- Du Département de l'Ain

Les subventions sont appréciées au regard de charges subventionnables hors taxes ; Ces charges sont les frais de maîtrise d'œuvre et de travaux proprement dits.

Projet Salle polyvalente	Montant	Commentaires
Charges subventionnables	264 644 € HT	

Subventions accordées :

Etat (DETR)	50 498 €	Les subventions représentent 52.46 % des charges subventionnables
Région AURA	48 339 €	
Département de l'Ain	39 996 €	
Montant total des subventions	138 833 €	

Projet Chemin vert	Montant	Commentaires
Charges subventionnables	126 741 € HT	

Subventions accordées :

Région AURA	35 328 €	Les subventions représentent 33.85 % des charges subventionnables
Département de l'Ain au titre des amendes de Police	7 575 €	
Montant total des subventions	42 903 €	



Didier ALBAN
Maire adjoint aux Travaux

Des nouvelles de l'ÉCOLE ...

Suite au sondage adressé par les parents d'élèves et sur arrêté de l'Inspection Académique de Lyon en date du 12 février 2018, les Temps d'Activité Périscolaire cessent.

Les nouveaux horaires de l'école pour la rentrée de septembre seront :

lundi – mardi – jeudi – vendredi

Le matin : de 8h30 à 11h30

L'après-midi : de 13h30 à 16h30.

Au 30 Juin, 2 employées communales Françoise BAI et Chantal DURAND font valoir leur droit à la retraite. Nous travaillons actuellement sur leur remplacement.

Pour cette rentrée de septembre, les effectifs restent stables, nous comptons 165 élèves répartis sur 7 classes. Les enfants découvriront les nouveaux locaux : restaurant scolaire, classe de CM2 et salle de motricité.

Pour la commission scolaire
Marie-Thérèse RIGAUDIER

● Nouveau bâtiment : restaurant scolaire, salle de classe et salle de motricité

Le projet école est arrivé à la dernière étape de sa conception. Il nous reste :

- L'opération désamiantage (WC garçons) prévue du 9 au 11 juillet 2018.
- Les aménagements intérieurs : sols PVC, carrelage, faux plafonds, pose des portes...
- L'enlèvement des bâtiments modulaires qui doit avoir lieu du 12 au 18 juillet 2018.

La livraison est prévue pour le 23 juillet 2018.



Gilles LEMOINE

● Départs à la retraite

Au revoir Chantal et Françoise !

Le mardi 03 juillet, toutes les personnes qui ont travaillées avec Chantal Durand et Françoise Bai se sont rassemblées pour leur souhaiter à toutes les deux, une belle et longue retraite.

Françoise Bai aura travaillé 15 ans au service de la commune et principalement à l'école, en classe de maternelle, au restaurant scolaire et à l'entretien des locaux. Toute l'équipe municipale la remercie pour son engagement auprès des enfants et au sein de l'équipe des agents communaux. Nombre d'enfants de la commune auront toujours plaisir à la croiser dans le village. Lui demanderont ils encore des craies pour le tableau extérieur ?

Chantal Durand, quant à elle, nous a rejoint en septembre 2013 pour renforcer l'équipe tant sur le plan de l'entretien des locaux que sur la surveillance des enfants pendant le temps méridien, de 11h30 à 13h30. Chantal est devenue pilier au sein de notre organisation, par sa compétence, sa souplesse de travail et son attention aux personnes et aux bâtiments dont elle avait la charge.

Un grand merci à toutes les deux pour le sourire et l'ambiance au travail.

Pour l'ensemble du conseil municipal, Anny Sanlaville.



Informations, règles et rappels

• Carte d'identité et passeports

Depuis mars 2017, les demandes de carte nationale d'identité sont traitées de la même façon que les passeports biométriques.

Vous devez effectuer votre demande dans l'une des communes du département de l'Ain équipée d'un système de dispositif de recueil. Dans notre secteur, vous pouvez prendre rendez-vous à Reyrieux, Trévoux ou à Villars les Dombes. Pensez à **anticiper vos demandes** !

Afin de gagner du temps, une pré-demande peut être effectuée sur <https://passeport.ants.gouv.fr>

• Entretien devant chez soi

Comme chaque année, nous vous rappelons que tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent sur une propriété voisine ou sur la voie publique, au niveau de la limite séparative à 2 mètres de haut.

• Bruits

Rappel des horaires pour tout travaux de bricolage ou jardinage (arrêté préfectoral du 12/09/2008) :

Du lundi au vendredi	De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
Le samedi	De 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
Les dimanches et jours fériés	De 10h00 à 12h00

• Interdiction du brûlage des déchets verts dans l'Ain

Le brûlage, à l'air libre ou en incinérateur individuel, des végétaux, est désormais **INTERDIT TOUTE L'ANNEE dans l'Ain**, (arrêté préfectoral n° SAF 2017-02 du 03/07/2017 disponible sur notre site internet et sur Facebook).

En cas de non-respect de l'arrêté, la gendarmerie peut intervenir et le contrevenant s'expose à une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Les végétaux doivent être acheminés en déchetterie.

Nous comptons vivement sur le bon respect de ces dispositions dans l'intérêt de tous.

• Déchèteries

- Déchèterie du PARDY, sur la commune de FRANS
- Déchèterie des BRUYERES, ZI de Reyrieux, sur la commune de TOUSSIEUX.

Horaires d'été : du 1er avril au 30 septembre 2018	Horaires d'hiver : du 1er octobre 2018 au 31 mars 2019
Du lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 18h00 Le Samedi : 9h00 à 18h00	Du lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00 Le Samedi : 9h00 à 17h00

Attention : les déchèteries sont fermées les dimanches et jours fériés

- Conditions d'accès

L'accès aux déchèteries se fait avec un badge (accès gratuit toute l'année). Chaque foyer a droit à un badge vert pour les véhicules de tourisme remis par le SMICTOM. (Formulaire à télécharger sur le site su SMICTOM).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.smictom01.com

QUIZ DE L'ETE

Répondez à ces questions puis reportez les lettres ci-dessous. Vous verrez apparaître le principal affluent du Formans.

Quel est le dernier succès de Vianney et de Maître Gims ?
M – La même S – Le fils à papa R – Je m'en vais

Qui était le père de Charlemagne ?
A – Henri II O – Pépin le Bref I – Louis le Pieux

Quel film a enregistré le plus d'entrées au cinéma en France ?
U – Bienvenue chez les Ch'tis R – Titanic E – Intouchables

De quelle ville proviennent les réglisses ?
N – Alès I – Nîmes B – Uzès

Où trouve-t-on le plus d'habitants à Sainte Euphémie ?
I – Rue de la mairie A – Chemin vert E – Rue du Bady

Quelle est la capitale du Mali ?
T – Sikasso E – Bamako S – Mopti

Quel pays a gagné le tournoi des 6 nations en 2018 (rugby) ?
E – Pays de Galles S – Ecosse R - Irlande

Agnès BOCQUEL
Commission Communication

Nos COMMERCES et SERVICES cet été :

- **Boulangerie pâtisserie Héritier** : fermée du 6 août au 27 août inclus.
- **Restaurant Au petit moulin** : fermé du 28 juillet au 10 août inclus.
- **Restaurant Le Chardoillant** : fermé du 16 août au 24 août inclus.
- **Domingo Pizza** : fermeture non fixée à ce jour.
- **Le relais du Formans** : changement d'horaires d'ouverture du 6 août au 1^{er} septembre soit de 6h45 à 13h30 et de 15 h10 à 19h20. Fermé les dimanches 12, 19 et 26 août ainsi que le dimanche 2 septembre
- **Garage Gelin** : fermé du 13 août au 19 août inclus.
- **La Bibliothèque** : horaires habituels en juillet. Permanence les vendredis de 16h à 19h en août.



Page Facebook : Commune de Sainte Euphémie

N'hésitez plus, abonnez-vous pour suivre toute l'actualité de la commune ! Actuellement 238 abonnés

Membres de la commission Communication & Vie Associative :

Aurélie Varrier, Anny Sanlaville, Agnès Bocquel, Emmanuel Géniquet, Christine Navarro, Eric Uridat